RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 11646
Numéro SIREN : 413 437 153
Nom ou dénomination : ABEILLE IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2017 sous le numéro de dépôt 23231

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 03-04-2017

N° DE DEPOT : 023231

N° GESTION : 1997B11646

N° SIREN : 413437153

DENOMINATION : ABEILLE IMMOBILIER

ADRESSE : 76 AV D ITALIE 75013 PARIS

MILLESIME : 2016

SARL ABEILLE IMMOBILIER
76 AVENUE ITALIE
75013 PARIS 13EME ARRONDISSEMENT

30/09/2016

Exercice comptable
Du 01/10/2015 au 30/09/2016

COGEP
VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉS

SOMMAIRE

RAPPORT	3
COMPTES ANNUELS	**4**
Bilan BIC - Actif	5
Bilan BIC - Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Bilan Actif Détaillé	9
Bilan Passif Détaillé	11
Compte résultat détaillé	12
ETATS DE GESTION	**15**
Soldes Intermédiaires de Gest.	16
ANNEXE COMPTABLE	**17**
LIASSE FISCALE	**32**
Réel Normal BIC (2016)	33

RAPPORT

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL ABEILLE IMMOBILIER
Pour l'exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	**3 720 634,27 €**
- Chiffre d'affaires	**1 012 705,13 €**
- Résultat net comptable	**40 491,78 €**

Fait à PARIS,
Le 16/12/2016.

M.F PEDRONI,
Expert-comptable.

COMPTES ANNUELS

BILAN BIC - ACTIF

ACTIF	Valeurs au 30/09/16			Valeurs au 30/09/15
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	6 260,00	3 675,61	2 584,39	
Fonds commercial (1)	443 901,13		443 901,13	443 901,13
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	99 208,00	79 530,06	19 677,94	14 987,24
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 717,70		4 717,70	4 717,70
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 894,36		4 894,36	4 894,36
TOTAL (I)	**558 981,19**	**83 205,67**	**475 775,52**	**468 500,43**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)				1 018,11
Clients Factures à établir (3)				
Autres créances (3)	67 908,68		67 908,68	34 929,05
Fournisseurs débiteurs				2 808,90
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 158 880,58		3 158 880,58	3 021 778,34
Charges constatées d'avance (3)	18 069,49		18 069,49	9 087,68
TOTAL (II)	**3 244 858,75**		**3 244 858,75**	**3 069 622,08**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**3 803 839,94**	**83 205,67**	**3 720 634,27**	**3 538 122,51**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN BIC - PASSIF

PASSIF	Valeurs au 30/09/16	Valeurs au 30/09/15
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 9 528,06)	9 528,06	9 528,06
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	952,81	952,81
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	294 772,92	226 180,63
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**40 491,78**	**68 592,29**
SITUATION NETTE	345 745,57	305 253,79
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**345 745,57**	**305 253,79**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) *Bis*		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit (2)	36 966,78	99 206,29
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	28 310,20	404,80
Fournisseurs, factures non parvenues	22 565,28	21 727,95
Dettes fiscales et sociales	230 508,68	207 216,28
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	3 056 537,76	2 904 313,40
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	**3 374 888,70**	**3 232 868,72**
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**3 720 634,27**	**3 538 122,51**
(1) Dont à plus d'un an	*36 966,78*	*36 966,78*
(1) Dont à moins d'un an	*3 337 921,92*	*3 195 902,00*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/10/15 Au 30/09/16	Du 01/10/14 Au 30/09/15	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
dont à l'exportation :				
Production vendue (biens et services)	1 012 705	995 484	17 221	1,73
dont à l'exportation :				
Montant net du chiffre d'affaires	**1 012 705**	**995 484**	**17 221**	**1,73**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 264	1 202	8 061	670,44
Autres produits	1 651	135	1 517	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	**1 023 620**	**996 821**	**26 799**	**2,69**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	352 820	350 685	2 135	0,61
Impôts, taxes et versements assimilés	15 254	10 754	4 500	41,85
Salaires et traitements	423 892	376 087	47 805	12,71
Charges sociales	172 897	157 941	14 956	9,47
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 721	7 459	2 262	30,32
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	58	729	-670	-92,02
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**974 642**	**903 654**	**70 987**	**7,86**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**48 978**	**93 166**	**-44 188**	**-47,43**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée **(III)**				
Perte ou bénéfice transféré **(IV)**				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/10/15 Au 30/09/16	Du 01/10/14 Au 30/09/15	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	81	515	-435	-84,31
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**81**	**515**	**-435**	**-84,31**
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 457	2 376	-919	-38,68
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**1 457**	**2 376**	**-919**	**-38,68**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-1 376**	**-1 860**	**484**	**26,04**
RÉSULTAT COURANT avt Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**47 603**	**91 306**	**-43 704**	**-47,86**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	8 390		8 390	
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**8 390**		**8 390**	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	3 039	293	2 746	937,26
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**3 039**	**293**	**2 746**	**937,26**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**5 351**	**-293**	**5 644**	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	12 462	22 421	-9 959	-44,42
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**1 032 091**	**997 336**	**34 755**	**3,48**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**991 600**	**928 744**	**62 856**	**6,77**
Bénéfice ou Perte	**40 492**	**68 592**	**-28 101**	**-40,97**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

ACTIF	Valeurs nettes au 30/09/16	Valeurs nettes au 30/09/15	Variation en valeur	Variation en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	2 584,39		2 584,39	
205000 LOGICIELS	*6 260,00*	*2 550,00*	*3 710,00*	*145,49*
280500 AMORT. LOGICIELS	*-3 675,61*	*-2 550,00*	*-1 125,61*	*-44,14*
Fonds commercial	443 901,13	443 901,13		
207100 RACHAT DE CLIENTELE	*103 497,13*	*103 497,13*		
207200 FONDS COMMERCIAL	*340 404,00*	*340 404,00*		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	19 677,94	14 987,24	4 690,70	31,30
218100 AAI DIVERS	*5 370,63*	*3 375,78*	*1 994,85*	*59,09*
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	*7 312,50*	*7 312,50*		
218300 MATERIEL BUREAU ET INFO.	*66 170,39*	*57 292,20*	*8 878,19*	*15,50*
218310 MATERIEL BUREAU	*11 807,17*	*11 807,17*		
218400 MOBILIER	*8 547,31*	*6 134,31*	*2 413,00*	*39,34*
281810 AMORT AAI	*-3 171,86*	*-2 976,72*	*-195,14*	*-6,56*
281820 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	*-7 312,50*	*-7 159,39*	*-153,11*	*-2,14*
281830 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	*-52 675,88*	*-45 491,64*	*-7 184,24*	*-15,79*
281831 AMORT MBI	*-11 807,17*	*-11 807,17*		
281840 AMORT.MOBILIER	*-4 562,65*	*-3 499,80*	*-1 062,85*	*-30,37*
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 717,70	4 717,70		
261100 PARTS SOCIALES FNAIM	*4 717,70*	*4 717,70*		
Autres immobilisations financières	4 894,36	4 894,36		
275000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	*3 634,76*	*3 634,76*		
275100 DEPOT FNAIM	*1 259,60*	*1 259,60*		
TOTAL (I)	**475 775,52**	**468 500,43**	**7 275,09**	**1,55**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Clients (3)		1 018,11	-1 018,11	-100,00
Autres (3)	67 908,68	34 929,05	32 979,63	94,42
444000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	*22 453,67*	*2 407,67*	*20 046,00*	*832,59*
445620 TVA/IMMOBILIS.DEDUCTIBLE	*294,00*	*294,00*		
445860 TCA/FACT. NON PARVENUES	*1 515,62*	*1 045,58*	*470,04*	*44,95*
445900 TVA A REGULARISER	*6 059,45*		*6 059,45*	
448700 CICE A RECEVOIR	*7 125,00*	*6 892,00*	*233,00*	*3,38*
455200 CPTE ABEILLE ASSOCIES	*20 315,11*	*20 315,11*		
467000 AVANCE IMMEUBLE	*3 974,69*	*3 974,69*		
467100 116 TOUR A REMBOURSER	*6 171,14*		*6 171,14*	
Fournisseurs débiteurs		2 808,90	-2 808,90	-100,00
Disponibilités	**3 158 880,58**	**3 021 778,34**	**137 102,24**	**4,54**
512000 BANQUE DELUBAC		*2 640,27*	*-2 640,27*	*-100,00*
512100 BANQUE BRED	*111 878,32*	*124 360,17*	*-12 481,85*	*-10,04*
512200 COMPTE SYNDICAT	*2 743 928,84*	*2 647 912,10*	*96 016,74*	*3,63*
512220 BQUE ST OUEN LIVRET TRAV.		*69 360,83*	*-69 360,83*	*-100,00*
512240 BANQUE/CPTE-GERANCE	*34 068,10*		*34 068,10*	
512410 COMPTES SUR LIVRET	*269 005,32*	*177 504,97*	*91 500,35*	*51,55*

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

ACTIF	Valeurs nettes au 30/09/16	Valeurs nettes au 30/09/15	Variation en valeur	Variation en %
Charges constatées d'avance (3)	**18 069,49**	**9 087,68**	**8 981,81**	**98,84**
486000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	*18 069,49*	*9 087,68*	*8 981,81*	*98,84*
TOTAL (II)	**3 244 858,75**	**3 069 622,08**	**175 236,67**	**5,71**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	**3 720 634,27**	**3 538 122,51**	**182 511,76**	**5,16**

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

PASSIF	Valeurs au 30/09/16	Valeurs au 30/09/15	Variation en valeur	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 9 528,06)	**9 528,06**	**9 528,06**		
101300 CAPITAL VERSE	*9 528,06*	*9 528,06*		
Réserves				
Réserve légale	952,81	952,81		
106100 RESERVE LEGALE	*952,81*	*952,81*		
Report à nouveau	**294 772,92**	**226 180,63**	**68 592,29**	**30,33**
110000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.	*294 772,92*	*226 180,63*	*68 592,29*	*30,33*
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**40 491,78**	**68 592,29**	**-28 100,51**	**-40,97**
SITUATION NETTE	345 745,57	305 253,79	40 491,78	13,26
TOTAL (I)	**345 745,57**	**305 253,79**	**40 491,78**	**13,26**
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL (I) *Bis*				
PROVISIONS				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	**36 966,78**	**99 206,29**	**-62 239,51**	**-62,74**
164000 EMPRUNTS / ETBS DE CREDIT	*36 966,78*	*99 206,29*	*-62 239,51*	*-62,74*
Fournisseurs	28 310,20	404,80	27 905,40	
Fournisseurs, factures non parvenues	22 565,28	21 727,95	837,33	3,85
Dettes fiscales et sociales	**230 508,68**	**207 216,28**	**23 292,40**	**11,24**
421000 REMUNER.DUES AU PERSONNEL		*833,23*	*-833,23*	*-100,00*
428600 PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	*18 487,55*	*16 971,54*	*1 516,01*	*8,93*
428610 PRIMES A PAYER	*35 000,00*	*35 000,00*		
431000 SECURITE SOCIALE	*57 603,00*	*47 469,00*	*10 134,00*	*21,35*
437200 MEDERIC	*3 146,58*	*2 914,36*	*232,22*	*7,97*
437300 C.I.R.S.I.C	*20 511,00*	*14 824,00*	*5 687,00*	*38,36*
438600 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	*35 865,23*	*31 024,18*	*4 841,05*	*15,60*
438610 IJSS A REGULARISER	*7 134,93*	*7 134,93*		
438620 CHARGES/PRIMES A PAYER	*18 000,00*	*18 000,00*		
445510 TVA A DECAISSER	*19 192,00*	*16 065,00*	*3 127,00*	*19,46*
445660 TVA DEDUCTIBLE	*4 597,25*	*3 652,28*	*944,97*	*25,87*
445720 TVA COLLECTEE 20 %		*169,74*	*-169,74*	*-100,00*
445900 TVA A REGULARISER		*3 883,22*	*-3 883,22*	*-100,00*
448631 TAXE A A PAYER	*2 112,00*	*1 865,00*	*247,00*	*13,24*
448633 FORMATION A PAYER	*2 049,64*	*1 809,80*	*239,84*	*13,25*
448635 CVAE A PAYER	*600,00*	*450,00*	*150,00*	*33,33*
448637 TVTS A PAYER	*4 950,50*	*3 891,00*	*1 059,50*	*27,23*
448638 CSGCRDS A PAYER	*1 259,00*	*1 259,00*		
Autres dettes	**3 056 537,76**	**2 904 313,40**	**152 224,36**	**5,24**
457100 DIVIDENDES/ PAYER MONCHAU	*9 535,50*	*9 535,50*		
467400 CPTE GERANCE	*34 068,10*		*34 068,10*	
467500 COPROPRIETAIRES CREDITEUR	*3 012 934,16*	*2 894 777,90*	*118 156,26*	*4,08*
TOTAL (III)	**3 374 888,70**	**3 232 868,72**	**142 019,98**	**4,39**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	**3 720 634,27**	**3 538 122,51**	**182 511,76**	**5,16**
(1) Dont à plus d'un an	*36 966,78*	*36 966,78*		
(1) Dont à moins d'un an	*3 337 921,92*	*3 195 902,00*		

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

		Du 01/10/15 Au 30/09/16	Du 01/10/14 Au 30/09/15	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation					
Production vendue (biens et services)		1 012 705,13	995 483,82	17 221,31	1,73
706000	*HONORAIRES COPRO DE BASE*	*789 052,61*	*683 990,37*	*105 062,24*	*15,36*
706010	*HONORAIRES COPRO ANNEXES*	*31 624,72*	*23 950,63*	*7 674,09*	*32,04*
706100	*HONORAIRES GERANCE*	*75 325,74*	*56 740,93*	*18 584,81*	*32,75*
706110	*HONORAIRES DE LOCATION*	*14 478,62*	*24 290,37*	*-9 811,75*	*-40,39*
706130	*HONORAIRES DIV.GERANCE*	*5,42*		*5,42*	
706200	*HONORAIRES TIMBRES*	*35 700,81*	*40 155,86*	*-4 455,05*	*-11,09*
706300	*HONO COPRO MUTATION*	*28 187,83*	*50 434,00*	*-22 246,17*	*-44,11*
706400	*HONO.FRAIS A.GENERALE*	*8 312,76*	*77 980,52*	*-69 667,76*	*-89,34*
706500	*HONORAIRES TRAVAUX*	*29 890,99*	*33 979,69*	*-4 088,70*	*-12,03*
706600	*HONO-FRAIS DE GESTION*	*-1 269,37*	*2 566,45*	*-3 835,82*	*-149,46*
706800	*HONORAIRES PROCEDURE*	*1 395,00*	*1 395,00*		
Montant net du chiffre d'affaires		**1 012 705,13**	**995 483,82**	**17 221,31**	**1,73**
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges		9 263,67	1 202,38	8 061,29	670,44
791000	*TRANSFERTS CHARGES D'EXPL*	*9 263,67*	*1 202,38*	*8 061,29*	*670,44*
Autres produits		1 651,47	134,59	1 516,88	
758000	*PROD.DIVERS DE GEST.COUR.*	*1 651,47*	*134,59*	*1 516,88*	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		**1 023 620,27**	**996 820,79**	**26 799,48**	**2,69**
Charges d'exploitation					
Autres achats et charges externe		352 819,97	350 685,15	2 134,82	0,61
606100	*EAU-GAZ*	*2 077,57*	*2 153,10*	*-75,53*	*-3,51*
606110	*CARBURANT NON STOCKES*	*6 053,52*	*4 702,53*	*1 350,99*	*28,73*
606300	*ACH.NON STOCK.MAT.& FOURN*	*3 855,23*	*3 048,58*	*806,65*	*26,46*
606400	*FOURN. ADMINISTRATIVES*	*10 221,55*	*15 236,31*	*-5 014,76*	*-32,91*
611000	*SOUS-TRAITANCE GENERALE*	*17 668,78*	*21 188,14*	*-3 519,36*	*-16,61*
611100	*SOUS TRAITANT AA*	*66 500,00*	*50 000,00*	*16 500,00*	*33,00*
613000	*LOCATIONS VEHICULES*	*28 261,68*	*38 138,60*	*-9 876,92*	*-25,90*
613200	*LOCATIONS IMMOBILIERES*	*33 606,72*	*37 428,77*	*-3 822,05*	*-10,21*
613500	*LOCATIONS MOBILIERES*	*28 995,46*	*20 534,41*	*8 461,05*	*41,20*
615200	*ENTRETIEN DES IMMEUBLES*	*15 380,98*	*9 968,35*	*5 412,63*	*54,30*
615520	*ENTRETIEN DES VEHICULES*	*2 747,37*	*6 435,92*	*-3 688,55*	*-57,31*
615600	*MAINTENANCE*	*5 877,50*	*3 140,46*	*2 737,04*	*87,15*
616000	*PRIMES D'ASSURANCE*	*12 245,29*	*15 057,95*	*-2 812,66*	*-18,68*
616100	*MULTIRISQUE*	*1 381,94*	*677,68*	*704,26*	*103,92*
618100	*DOCUMENTATION GENERALE*	*1 021,05*	*332,76*	*688,29*	*206,84*
621100	*PERSONNEL INTERIMAIRE*	*8 578,20*	*1 048,55*	*7 529,65*	*718,10*
622600	*HONORAIRES COMPTABLES*	*3 380,00*	*3 190,00*	*190,00*	*5,96*
622610	*HONORAIRES AVOCAT*	*1 227,50*		*1 227,50*	
622700	*FRAIS D'ACTES*	*1 030,04*	*832,36*	*197,68*	*23,75*
623100	*ANNONCES ET INSERTIONS*	*727,72*	*1 080,00*	*-352,28*	*-32,62*
623400	*CADEAUX*	*981,56*	*1 275,58*	*-294,02*	*-23,05*
623800	*FRAIS DIVERS*		*5 500,00*	*-5 500,00*	*-100,00*
625100	*VOYAGES ET DEPLACEMENTS*	*2 297,02*	*1 997,73*	*299,29*	*14,98*
625700	*RECEPTIONS*	*4 025,24*	*2 503,31*	*1 521,93*	*60,80*
626000	*AFFRANCHISSEMENTS*	*69 157,18*	*71 698,23*	*-2 541,05*	*-3,54*
626200	*FRAIS TELECOMMUNICATIONS*	*6 651,60*	*6 987,13*	*-335,53*	*-4,80*
626300	*INTERNET*	*792,00*	*826,96*	*-34,96*	*-4,23*
627000	*SERVICES BANCAIRES ET ASS*	*829,34*	*3 938,28*	*-3 108,94*	*-78,94*
628110	*COTISATIONS FNAIM*	*17 247,93*	*21 763,46*	*-4 515,53*	*-20,75*
Impôts, taxes et versements assimilés		15 253,98	10 753,55	4 500,43	41,85
631200	*TAXE D'APPRENTISSAGE*	*2 817,00*	*2 530,00*	*287,00*	*11,34*
633300	*FORMAT° PROFESSIONNELLE P*	*6 339,48*	*4 623,55*	*1 715,93*	*37,11*

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	Du 01/10/15 Au 30/09/16	Du 01/10/14 Au 30/09/15	Variation en valeur	Variation en %
635000 AUTR.IMP.TAXES (IMPOTS)	*5 086,50*	*4 117,00*	*969,50*	*23,55*
635110 TAXE PROFESSIONNELLE	*1 011,00*	*856,00*	*155,00*	*18,11*
637100 ORGANIC		*-1 373,00*	*1 373,00*	*100,00*
Salaires et traitements	423 891,94	376 086,77	47 805,17	12,71
641000 REMUNERATIONS PERSONNEL	*390 070,60*	*307 810,54*	*82 260,06*	*26,72*
641200 CONGES PAYES	*2 580,91*	*3 310,23*	*-729,32*	*-22,03*
641300 PROV° 13EME MOIS	*27 947,43*	*25 197,80*	*2 749,63*	*10,91*
641400 INDEMNITES ET AVANTAGES	*3 293,00*	*4 428,20*	*-1 135,20*	*-25,64*
641410 PRIMES CADRES		*35 340,00*	*-35 340,00*	*-100,00*
Charges sociales	172 896,78	157 941,20	14 955,58	9,47
645100 CHARGES PAT URSSAF	*112 813,73*	*101 948,97*	*10 864,76*	*10,66*
645200 CHARGES PAT RETRAITE CAD	*26 489,23*	*12 404,91*	*14 084,32*	*113,54*
645300 CHARGES PAT RETRAITE	*9 751,40*	*18 559,41*	*-8 808,01*	*-47,46*
645400 CHARGES PAT ASSEDIC	*15 561,91*	*15 706,97*	*-145,06*	*-0,92*
645500 COTISATIONS PREVOYANCE	*17 384,76*	*18 090,69*	*-705,93*	*-3,90*
647500 AUTRES CHGES SOCIALES	*465,00*		*465,00*	
648100 AUTR.CHARGES DE PERSONNEL	*206,75*	*542,25*	*-335,50*	*-61,87*
649000 CREDIT IMPOT COMPETITIVITE	*-9 776,00*	*-9 312,00*	*-464,00*	*-4,98*
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 720,95	7 459,06	2 261,89	30,32
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	*9 720,95*	*7 459,06*	*2 261,89*	*30,32*
Autres charges	58,17	728,65	-670,48	-92,02
658000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	*58,17*	*728,65*	*-670,48*	*-92,02*
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**974 641,79**	**903 654,38**	**70 987,41**	**7,86**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**48 978,48**	**93 166,41**	**-44 187,93**	**-47,43**
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	80,89	515,44	-434,55	-84,31
760000 PRODUITS FINANCIERS	*80,89*	*515,44*	*-434,55*	*-84,31*
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**80,89**	**515,44**	**-434,55**	**-84,31**
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	1 456,64	2 375,56	-918,92	-38,68
661000 CHARGES D'INTERETS	*1 456,64*	*2 375,56*	*-918,92*	*-38,68*
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**1 456,64**	**2 375,56**	**-918,92**	**-38,68**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-1 375,75**	**-1 860,12**	**484,37**	**26,04**
RÉSULTAT COURANTavt impôts (I+II+III-IV+V-VI)	**47 602,73**	**91 306,29**	**-43 703,56**	**-47,86**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	8 390,23		8 390,23	
771000 CHARGES EXCEPT.DIVERSES	*8 390,23*		*8 390,23*	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**8 390,23**		**8 390,23**	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	3 039,18	293,00	2 746,18	937,26
671000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	*2 100,81*		*2 100,81*	
671200 CHARGES NON DEDUCTIBLES	*938,37*	*293,00*	*645,37*	*220,26*

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	Du 01/10/15 Au 30/09/16	Du 01/10/14 Au 30/09/15	Variation en valeur	Variation en %
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**3 039,18**	**293,00**	**2 746,18**	**937,26**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**5 351,05**	**-293,00**	**5 644,05**	
Impôt sur les bénéfices (X)	**12 462,00**	**22 421,00**	**-9 959,00**	**-44,42**
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	*12 462,00*	*25 371,00*	*-12 909,00*	*-50,88*
699100 CREDIT IMPOT		*-2 950,00*	*2 950,00*	*100,00*
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**1 032 091,39**	**997 336,23**	**34 755,16**	**3,48**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**991 599,61**	**928 743,94**	**62 855,67**	**6,77**
Bénéfice ou Perte	**40 491,78**	**68 592,29**	**-28 100,51**	**-40,97**

ETATS DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GEST.

	Du 01/10/15 Au 30/09/16	en %	Du 01/10/14 Au 30/09/15	en %	Variation en valeur	Variation en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	**1 012 705**	**100,00**	**995 484**	**100,00**	**17 221**	**1,73**
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	1 012 705	100,00	995 484	100,00	17 221	1,73
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**1 012 705**	**100,00**	**995 484**	**100,00**	**17 221**	**1,73**
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	**1 012 705**	**100,00**	**995 484**	**100,00**	**17 221**	**1,73**
- Matières premières						
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	**1 012 705**	**100,00**	**995 484**	**100,00**	**17 221**	**1,73**
MARGE BRUTE TOTALE	**1 012 705**	**100,00**	**995 484**	**100,00**	**17 221**	**1,73**
- Autres achats	22 208	2,19	25 141	2,53	-2 933	-11,67
- Charges externes	330 612	32,65	325 545	32,70	5 067	1,56
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	**659 885**	**65,16**	**644 799**	**64,77**	**15 086**	**2,34**
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	15 254	1,51	10 754	1,08	4 500	41,85
- Salaires et traitements	423 892	41,86	376 087	37,78	47 805	12,71
- Charges sociales	172 897	17,07	157 941	15,87	14 956	9,47
Total	-612 043	-60,44	-544 782	-54,73	-67 261	-12,35
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	**47 842**	**4,72**	**100 017**	**10,05**	**-52 175**	**-52,17**
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts						
+ Transferts de charges d'exploitation	9 264	0,91	1 202	0,12	8 061	670,44
+ Autres produits d'exploitation	1 651	0,16	135	0,01	1 517	
- Dotations amortissements et dépréciations	9 721	0,96	7 459	0,75	2 262	30,32
- Autres charges d'exploitation	58	0,01	729	0,07	-670	-92,02
Total	1 136	0,11	-6 851	-0,69	7 987	116,58
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**48 978**	**4,84**	**93 166**	**9,36**	**-44 188**	**-47,43**
Opérations en commun						
+ Produits financiers	81	0,01	515	0,05	-435	-84,31
- Charges financières	1 457	0,14	2 376	0,24	-919	-38,68
Total	-1 376	-0,14	-1 860	-0,19	484	26,04
RÉSULTAT COURANT	**47 603**	**4,70**	**91 306**	**9,17**	**-43 704**	**-47,86**
+ Produits exceptionnels (1)	8 390	0,83			8 390	
- Charges exceptionnelles (2)	3 039	0,30	293	0,03	2 746	937,26
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	12 462	1,23	22 421	2,25	-9 959	-44,42
Total	-7 111	-0,70	-22 714	-2,28	15 603	68,69
RÉSULTAT EXERCICE	**40 492**	**4,00**	**68 592**	**6,89**	**-28 101**	**-40,97**

(1) dont produits cessions éléments cédés
(2) dont valeurs comptables éléments cédés

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ETAT DES STOCKS			
ÈTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	O		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÉGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÈTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016 dont le total est de 3 720 634,27 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 40 491,78 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les associés de la société ABEILLE IMMOBILIER se sont reunis au siège social en assemblée extraordinaire en date du 3 mars 2016 afin de proceder à la nomination du nouveau gérant M. YVES BECQUE qui ne percevra aucune rémunération en sa qualité de gérant.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 ans
- Materiel de transport	5 ans
- Materiel de bureau info.	2 à 5 ans
- Mobilier	5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SUIVI DES OPTIONS	Au 30/09/2015	Au 30/09/2016
Frais de constitution, de transformation et de premier établissement		
Entité non concernée	☒	☒
Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport		
Entité non concernée	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles		
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont comptabilisés en charges.	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières		
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement sont comptabilisés en charges.	☒	☒
Traitement comptable des coûts de développement		
Entité non concernée	☒	☒
Traitement des charges financières		
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations et stocks, et sont comptabilisés en charges.	☒	☒
Amortissement des biens non décomposables		
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.	☒	☒
Amortissement des biens décomposables		
Aucune immobilisation n'est concernée.	☒	☒
Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions		
Entité non concernée	☒	☒

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	**446 451**		**4 585**
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions — Sur sol propre			
	Constructions — Sur sol d'autrui			
	Constructions — Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles — Instal. géné., agencts & aménagts divers	3 376		1 995
	Autres immos corporelles — Matériel de transport	7 313		
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & info., mobilier	75 234		15 603
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	**85 922**		**17 598**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	4 718		
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	4 894		
	TOTAL IV	**9 612**		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**541 985**		**22 183**

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. **TOTAL I**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL II**		**875**	**450 161**	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				
	Autres immos corporelles — Ins. gal. agen. amé. div.			5 371	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport			7 313	
	Autres immos corporelles — Mat.bureau, info., mob.		4 312	86 525	
	Autres immos corporelles — Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		**4 312**	**99 208**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations			4 718	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			4 894	
	TOTAL IV			**9 612**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		**5 187**	**558 981**	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	**2 550**	**1 126**		**3 676**
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	2 977	195		3 172
	Matériel de transport	7 159	153		7 313
	Mat. bureau et informatique, mob.	60 799	8 247		69 046
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	**70 935**	**8 595**		**79 530**
	TOTAL GENERAL	**73 485**	**9 721**		**83 206**

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Constr. Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 894		4 894
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques — Impôts sur les bénéfices	22 454	22 454	
	Etat & autres coll. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	7 869	7 869	
	Etat & autres coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés	7 125	7 125	
	Etat & autres coll. publiques — Divers			
	Groupe et associés (2)	20 315	20 315	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	10 146	10 146	
	Charges constatées d'avance	18 069	18 069	
	TOTAUX	**90 873**	**85 978**	**4 894**
Renvois (1) (2)	Montant des - Créances représentatives de titres prêtés			
	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

LA SAS ABEILLE ASSOCIES détient 65 % de la SARL ABEILLE IMMOBILIER.

SAS ABEILLE ASSOCIES : Rue Vandrezanne 75013 PARIS.
Les charges d'exploitation s'élèvent à 66 500€.
Les créances s'élèvent à 20 315.11€
Les dettes s'élèvent à 28 800 €.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		20 315
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		**20 315**
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		28 800
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		**28 800**
Autres		
Charges d' exploitation		66 500

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	18 069
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**18 069**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	7 125
Disponibilités	
TOTAL	**7 125**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500,00	3,81
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500,00	3,81

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT *(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)*		
Report à nouveau de l'exercice précédent		226 181
Résultat de l'exercice précédent		68 592
Prélèvements sur les réserves		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		**294 773**
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		294 773
TOTAL DES AFFECTATIONS		**294 773**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	36 967		36 967	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		50 875	50 875		
Personnel & comptes rattachés		53 488	53 488		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		142 261	142 261		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	23 789	23 789		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	10 971	10 971		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		9 536	9 536		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		3 047 002	3 047 002		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**3 374 889**	**3 337 922**	36 967	
Renvois (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	62 240			
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 565
Dettes fiscales et sociales	125 459
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**148 024**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Le CICE est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2016, le CICE s'élève à 9 543 €.

LIASSE FISCALE

cerfa

N° 11084* 17

Formulaire obligatoire
(art.223 du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 - SD
2016

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/10/15	et clos le	30/09/16	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SARL ABEILLE IMMOBILIER 76 AVENUE ITALIE 75013 PARIS 13EME ARRONDISSEMENT SIRET 4 3 3 4 3 7 1 5 3 0 0 0 1 3	
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**

REGIME FISCAL OES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Administration d'immeubles et autres bie — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3 % : 20 234 — Bénéfice imposable à 15% : 38 120 — Déficit :

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % :

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % :

PV à long terme imposables à 19 % :

Autres PV imposables à 19 % :

PV à long terme imposables à 0 % :

PV exonérées (art. 238 *quindecies*) :

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* ☐ — Jeunes entreprises innovantes ☐ — Zone franche urbaine ☐ — Pôle de compétitivité ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* ☐ — Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* ☐ — Autres dispositifs ☐ — Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies* ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % :

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* ☐ — dans le secteur du logement social, art. 244 *quater X* ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
COGEP 170 av. de la République 91230 MONTGERON *Tél :* 0169422555	*Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	**Identité du déclarant :**
N° d'agrément du CGA	Date : 16/12/16 Lieu : PARIS
	Qualité et nom du signataire : GERANT M..BECQUE YVES
Tél :	Signature

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis - SD
2016

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					*Total (e à h)*	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA

cerfa N° 10937*18
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2016

Désignation de l'entreprise : SARL ABEILLE IMMOBILIER — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : 76 AVENUE ITALIE 75013 PARIS 13EME ARRONDISSEMENT — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 1 3 4 3 7 1 5 3 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 30/09/2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 260	AG 3 676	2 584
	Fonds commercial (1)	AH	443 901	AI	443 901
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	99 208	AU 79 530	19 678
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	4 718	CV	4 718
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	4 894	BI	4 894
	TOTAL (II)	BJ	558 981	BK 83 206	475 776
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	67 909	CA	67 909
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	3 158 881	CG	3 158 881
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 069	CI	18 069
	TOTAL (III)	CJ	3 244 859	CK	3 244 859
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	3 803 840	1A 83 206	3 720 634

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10938*18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2016

Désignation de l'entreprise : SARL ABEILLE IMMOBILIER — Néant ☐ *

			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9 528)	DA	9 528
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	953
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	294 773
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	40 492
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	345 746
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	36 967
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	50 875
	Dettes fiscales et sociales	DY	230 509
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	3 056 538
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	3 374 889
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 720 634

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 337 922
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10167*20 — Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) — DGFiP N° 2052 - SD 2016

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARL ABEILLE IMMOBILIER — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services *	FG	1 012 705	FH	FI	1 012 705
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 012 705	FK	FL	1 012 705
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	9 264
	Autres Produits (1) (11)				FQ	1 651
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 023 620
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	352 820
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	15 254
	Salaires et traitements *				FY	423 892
	Charges sociales (10)				FZ	172 897
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *				GA	9 721
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	58
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	974 642
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	48 978
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	81
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	81
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 457
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	1 457
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	-1 376
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	47 603

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10947*18

DGFiP N° 2053 - SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise SARL ABEILLE IMMOBILIER — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 390
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 390
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 039
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 039
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 351
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	12 462
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 032 091
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	991 600
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	40 492

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
	- Crédit-bail immobilier		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
(9)	Dont transferts de charges		A1	9 264
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHARGES EXCEPTIONNELLES ND	938	
REGULARISATIONS	2 101	
REGULARISATIONS DIVERSES		8 390

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10169*20
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2016

Désignation de l'entreprise : SARL ABEILLE IMMOBILIER — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	446 451	KE		KF	4 585
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	3 376	KW		KX	1 995
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY	7 313	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	75 234	LC		LD	15 603
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LJ		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	85 922	LO		LP	17 598
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	4 718	8V		8W	
	Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	4 894	IU		IV	
	TOTAL IV			LQ	9 612	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	541 985	ØH		ØJ	22 183

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virements de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV	875	LW	450 161	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	5 371	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	7 313	MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	4 312	MT	86 525	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	4 312	NH	99 208	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	4 718	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	4 894	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	9 612	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	5 187	ØL	558 981	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa

N° 10171*15

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2016

Exercice N clos le 30/09/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ABEILLE IMMOBILIER

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10172*20
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6 AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 - SD 2016

Désignation de l' entreprise : SARL ABEILLE IMMOBILIER — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	2 550	PF	1 126	PG		PH	3 676
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 977	QE	195	QF		QG	3 172
	Matériel de transport	QH	7 159	QI	153	QJ		QK	7 313
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	60 799	QM	8 247	QN		QO	69 046
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	70 935	QV	8 595	QW		QX	79 530
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		ØN	73 485	ØP	9 721	ØQ		ØR	83 206

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY			Total général non ventilé (NW-NY)	NZ						

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (www.ISACOMPTA.com)

cerfa N° 10943*18
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 - SD 2016

Désignation de l' entreprise SARL ABEILLE IMMOBILIER — Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernent cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10950*18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2016

Désignation de l' entreprise : SARL ABEILLE IMMOBILIER — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	4 894	UV		UW	4 894
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	22 454		22 454		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 869		7 869		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	7 125		7 125		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	20 315		20 315		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	10 146		10 146		
	Charges constatées d'avance	VS	18 069		18 069		
	TOTAUX	VT	90 873	VU	85 978	VV	4 894
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	36 967		36 967	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	50 875	50 875		
Personnel et comptes rattachés		8C	53 488	53 488		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	142 261	142 261		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	23 789	23 789		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 971	10 971		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	9 536	9 536		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 047 002	3 047 002		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	3 374 889	VZ 3 337 922	36 967	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	62 240			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10951*18
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(9) **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFiP N° 2058 - A - SD 2016

Désignation de l' entreprise : SARL ABEILLE IMMOBILIER | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant ☐ * | Exercice N, clos le : 30/09/16

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE — WA : 40 492

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB	
	de son conjoint			moins part déductible*		à réintégrer :	WC	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE	17 896
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	12 945	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l' IS)	WG	4 951			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW	938
Amendes et pénalités	WJ	938	Charges financières (art. 212 *bis*) *	XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	12 462

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8
	- imposées aux taux à 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DDNT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
					TOTAL I		WR : 71 788

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*		WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)		WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées — Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l' impôt sur le revenu)	WV
	- imposées au taux de 0 %	WH
	- imposées au taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation — 2A	XA

Mesures d' incitation

Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								ZY
Majoration d'amortissement*								XD
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 *sexies* A)	L5		XF
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC					
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)										XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI					XG : 13 434
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2
							TOTAL II			XH : 13 434

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	58 354
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)		XN	58 354

XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (suite) ISACONFIA

cerfa N° 10952*18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2058 - B - SD 2016

(10)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : SARL ABEILLE IMMOBILIER — Néant [X] *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 10953*18
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058 - C - SD 2016

Désignation de l'entreprise SARL ABEILLE IMMOBILIER — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	226 181		Affectations aux réserves { - Réserves légales	ZB	
				- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	68 592		Dividendes	ZE	
				Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau	ZG	294 773
TOTAL I	ØF	294 773		*(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)* **TOTAL II**	ZH	294 773

DISTRIBUTIONS (Article 235 *ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

					Exercice N :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7		)	YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	84 169
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		)	XQ	90 864
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	8 578
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	5 638
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	17 248	)	ST	163 572
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	352 820
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle * , CFE, CVAE				YW	1 011
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		)	9Z	14 243
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	15 254
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	195 401
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	39 774
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *				ØB	377 870
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS	
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés) : 0				YP	7
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				ZR	1

- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) — Si oui cocher 1 sinon 0

RÉGIME DE GROUPE *							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe tax (2016) - taxCOMPTA

cerfa

N° 10179*20

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

DGFiP N° 2059 - A - SD 2016

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES**

Désignation de l'entreprise : SARL ABEILLE IMMOBILIER — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 16 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations *	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
		Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
		Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa

N° 10954*18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

(13)

DGFiP N° 2059 - B - SD 2016

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : SARL ABEILLE IMMOBILIER	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* I *ter* et I *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) isaCOMPTA

cerfa N° 10955*18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFiP N° 2059 - C - SD 2016

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise : SARL ABEILLE IMMOBILIER

Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 16 % (2) .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) (1) *.	

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)		Moins-values à 16 % (2)	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % (3)	Solde des moins-values à 16 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine (1)		Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice (6)	Solde des moins-values à reporter col. (7) = (2)+(3)+(4)-(5)-(6) (7)
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % (2)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) (3)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) (4)	À 15 % Ou À 16,5 % (1) (5)		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa

N° 10182*21

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2059 - D - SD 2016

(15)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL ABEILLE IMMOBILIER — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa N° 11484*17
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts).

(16)

DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059 - E - SD 2016

Désignation de l'entreprise : SARL ABEILLE IMMOBILIER — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/10/2015 et clos le : 30/09/2016 — Durée en nombre de mois : 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	1 012 705
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	1 651
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	1 014 357

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variations de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières, approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	261 956
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	58
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OV	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	262 014

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 - TOTAL 2**	OG	752 342

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	752 342

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 021 969

Période de référence	GY	0	1	/	1	0	/	2	0	1	5	GZ	3	0	/	0	9	/	2	0	1	6
Date de cessation												HR			/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

N° 11624*16 Formulaire obligatoire

cerfa (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) (17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2059-F-SD 2016

1/1 (1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300916

N° SIRET 4 1 3 4 3 7 1 5 3 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABEILLE IMMOBILIER

ADRESSE (voie) 76 AVENUE ITALIE

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS 13EME ARRONDISSEMENT

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1625
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	875

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ABEILLE ASSOCIES

N° SIREN (si société établie en France) 511119794 % de détention 65,0000 Nb de parts ou actions 1 625,00

Adresse : N° 16 Voie RUE VANDREZANNE

Code Postal 75013 Commune PARIS Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique MONCHAUX Prénom(s) JEAN CLAUDE

Nom marital % de détention 35,0000 Nb de parts ou actions 875,00

Naissance : Date N° Département 59 Commune Pays France

Adresse : N° 16 Voie RUE VANDREZANNE

Code Postal 75013 Commune PARIS 13EME ARRONDISSEMENT Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

N° 11625*16

DGFiP N° 2059-G-SD 2016

cerfa Formulaire obligatoire (18)
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

[X] Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300916

N° SIRET : 41343715300013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABEILLE IMMOBILIER

ADRESSE (voie) 76 AVENUE ITALIE

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS 13EME ARRONDISSEMENT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL ABEILLE IMMOBILIER
Numéro de siret 41343715300013

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	41343715300013	6831Z
SARL ABEILLE IMMOBILIER 76 AVENUE ITALIE 75013 PARIS 13EME ARRONDISSEMENT	**Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)**	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	58 354
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total lignes h à k	38 120
l	**III BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL (total des lignes (a-c-h-l) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)**	20 234
m	**IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15% (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)**	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.
(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL ABEILLE IMMOBILIER
Numéro de siret 41343715300013

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	41343715300013	6831Z
SARL ABEILLE IMMOBILIER 76 AVENUE ITALIE 75013 PARIS 13EME ARRONDISSEMENT	**Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)**	

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société mentionnée colonne (a)	(d) % de participation détenu dans la société mentionnée colonne (a)
SAS ABEILLE ASSOCIE RUE VANDREZANNE 75013 PARIS	65,00	MONCHAU 16 RUE VANDREZANNE 75013 PARIS MONCHAU 16 RUE VANDREZANNE 75013 PARIS BECQUES A 3 RUE FRANCOIS BILLOUX 94800 VILLEJUIF BECQUES Y 3 RUE FRANCOIS BILLOUX 94800 VILLEJUIF MONCHAU 80 RUE BRAILLE 77100 MEAUX	26,00 26,00 16,00 16,00 16,00

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL ABEILLE IMMOBILIER
Numéro de siret 41343715300013

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUES, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération (1)	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

(1) cession, souscription au capital, annulation, rachat

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL ABEILLE IMMOBILIER
Numéro de siret 41343715300013

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Désignations	Montant
CICE A RECEVOIR	7 125
Total des produits à recevoir	**7 125**

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL ABEILLE IMMOBILIER
Numéro de siret 41343715300013

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Désignations	Montant
FOURNISSEURS FFNP	22 565
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	18 488
PRIMES A PAYER	35 000
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	35 865
IJSS A REGULARISER	7 135
CHARGES/PRIMES A PAYER	18 000
TAXE A A PAYER	2 112
FORMATION A PAYER	2 050
CVAE A PAYER	600
TVTS A PAYER	4 951
CSGCRDS A PAYER	1 259
Total des charges à payer	**148 024**

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL ABEILLE IMMOBILIER
Numéro de siret 41343715300013

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE			18 069		
Total des charges constatées d'avance			**18 069**		

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa
N° 15442*01

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N°2079-CICE-FC-SD
(2016)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

CRÉDIT IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

(Article 244 *quater* C du code général des impôts)
Dépenses engagées au titre de l'année civile 2015

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n°2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Nom et prénoms ou dénomination de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
SARL ABEILLE IMMOBILIER	413437153

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2015
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt *(reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) au la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année)*[1]	1	159 046
Montant du crédit d'impôt *(ligne 1 x 6 %)* [2]	2	9 543
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail [3] (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6%)[2] x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré *(ligne 2 + ligne 3b)*	4	9 543
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés *(reporter le montant indiqué ligne 7)*	5	
Montant total du crédit d'impôt *(ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)*	6	9 543

II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②)* ③
TOTAL				7

[1] Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale

[2] Pour des rémunérations versées en 2015 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 7.5%

[3] Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

III - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (①-②)*③
			Total	

IV - UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) *(report de la ligne 2 ou de la ligne 4)*	8	9 543
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement [3]	9	
Montant du crédit d'impôt disponible *Reporter en ligne 10 :* *- le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif ;* *- zéro si le résultot du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro.*	10	9 543
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) *(ligne 7 du cadre II + ligne 10)*	11	9 543

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe *(totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)*	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement [3]	13	
Montant du crédit d'impôt disponible *Reporter en ligne 14 :* *- le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif;* *- zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.*	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) *[(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclorations du groupe) + ligne 14]*	15	

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés *(dans lo limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)*	16	9 543
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n°2573-SD	17	

- Pour les sociétés hors régime de groupe :
Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 6 et 9 sur le relevé de solde n°2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :
Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 12 et 13 sur le relevé de solde n°2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :
Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD.

[3] Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

cerfa 15252*02

Formulaire Obligatoire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DGFIP N°2069-RCI-SD 2016

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Exercice du 01/10/2015 **au** 30/09/2016 **ou de l'année :** 2015

Désignation de l'entreprise	SARL ABEILLE IMMOBILIER	Néant ☐
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés		Cocher la case ☐
Dénomination de la société mère		
N° SIREN	**PME au sens communautaire**	Cocher la case ☐

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)

CRÉANCES REPORTABLES

Réduction d'impôt en faveur du mécénat			
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi *(Montant total [ligne 1 x taux[2]] + [ligne 2 x taux[2]] x 10/90 + ligne 3)*			9 543
	dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt		1	159 046
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-30 du code du travail.		2	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		3	

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE

Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de productions d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles (article 220 *sexies* du CGI)	
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 *quaterdecies* du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)

CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières	

CRÉANCES REPORTABLES

Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n°2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6% et de 7.5% pour les entreprises situées dans les départements d'outre-mer (rémunérations versées en 2015).

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration sépciale distincte de la déclaration n°2069-RCI-SD.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la premiére accessioo à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	

Désignation de l'entreprise SARL ABEILLE IMMOBILIER
Numéro de siret 41343715300013

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

ANNEXE LIBRE

Dans le cadre de la nouvelle reglementation du P.C.G 2005, aucune nouvelle option n'a été retenue sur l'exercice

Copyright Groupe ISA 2016 ISACOMPTA (Annexe libre)

ABEILLE IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
Au capital de 9 528,06 €
Siège social : 76 Avenue d'Italie
75013 PARIS
R.C.S. : PARIS B 413 437 153

RAPPORT DE LA GERANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 01 AVRIL 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la marche des affaires de notre société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

Les comptes et le bilan qui vous sont présentés comportent en annexe le détail des postes de bilan actif et passif, ainsi que ceux du compte de résultat, au regard de chacun des postes figure l'information relative à l'exercice précédent.

Après dotations aux amortissements et provisions, à savoir :

- Dotations aux amortissements ..... 9 721 €
- Impôt sur les sociétés..... 12 462 €

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 40 491.78 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- 40 491.78 € sur le bénéfice au 30/09/2016.

Après affectation du résultat le poste report à nouveau est porté à un montant créditeur de 335 263 €.

L'évolution des principaux postes du compte de résultat se présente comme suit :

	30/09/2016 12 mois (en €)	**30/09/2015** 12 mois (en €)
PRODUIT D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	/	/
Production vendue	1 012 705	995 484
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	**1 012 705**	**995 484**
Production stockée	/	/
Subventions d'exploitation	/	/
Reprise sur provisions et transfert de charges	9 264	1 202
Autres produits	1 651	135
TOTAL.....	**1 023 620**	**99 6821**

	30/09/2016	30/09/2015
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	/	/
Variation de stock (marchandises)	/	/
Achats de matières premières et autres approvisionnements	/	/
Variation de stock (matières et autres approvisionnements)	/	/
Autres achats et charges externes	352 820	350 685
Impôts, taxes et versements assimilés	15 254	10 754
Salaires et traitements	423 892	376 087
Charges sociales	172 897	157 941
Dotations aux amortissements s/immobilisations	9 721	7 459
Dotations aux provisions sur actif circulant	/	/
Dotations aux provisions pour risques et charges	/	/
Autres charges	58	729
Total	**974 642**	**903 654**
Résultat d'exploitation	**48 978**	**93 166**
Participations	81	515
Autres valeurs mob, créances d'actif immob	/	/
Autres intérêts et produits assimilés	/	/
Total des produits financiers	**81**	**515**
Intérêts et charges assimilés	1 457	2 376
Intérêts et charges exceptionnels	0	0
Total des charges financières		
Résultat financier	**-1 376**	**-1 860**
Résultat courant avant impôts	**47 603**	**91 306**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 390	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Total des produits exceptionnels	**8 390**	**0**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 039	293
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	/	/
Total des charges exceptionnelles	**3 039**	**293**
Résultat exceptionnel	**5 351**	**-293**
Impôts sur les bénéfices	12 462	22 421
TOTAL DES PRODUITS	**1 032 091**	**997 336**
TOTAL DES CHARGES	**991 600**	**928 744**
BENEFICE OU PERTE	**40 491**	**68 592**

1- SITUATION DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L EXERCICE

Légère augmentation des charges due à la mise en place d'un nouveau logiciel, la formation de l'ensemble du personnel (formations sur logiciel et formation métier) et l'achat de matériels. Cette augmentation des charges est en adéquation avec l'augmentation des honoraires.

2- EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA CLÔTURE ET L'ARRÊTÉ DU BILAN

Rien de particulier à signaler.

3- PERSPECTIVES D'AVENIR

Abeille Immobilier poursuit sa politique de rapprochement géographique de sa clientèle et cherche à développer encore ses moyens de production.





ABEILLE IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
Au capital de 9 528,06 €
Siège social : 76 avenue d'Italie
75013 PARIS
R.C.S. : PARIS B 413 437 153

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 01 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept, le premier avril, à 16 heures, les associés de la société ABEILLE IMMOBILIER, société à responsabilité limitée au capital de 9 528.06 € divisé en 2 500 parts de 3.81 € chacune, se sont réunis au siège social en assemblée ordinaire sur convocation faite par la gérance.

Etaient présents :

Monsieur et Madame Jean-Claude MONCHAUX
16 rue Vandrezanne
75013 Paris
Propriétaire de..... 875 parts

SAS Abeille Associés
16 rue Vandrezanne
75013 Paris
Propriétaire de..... 1 625 parts

Total des Parts 2 500 parts

L'assemblée est présidée par Monsieur YVES BECQUE, Gérant associé.

Monsieur le Président constate que la totalité des parts composant le capital social étant présente ou représentée, l'Assemblée peut valablement délibérer, elle est régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose devant l'Assemblée :

- Les doubles des lettres de convocation adressées aux Associés,
- Les rapports de la gérance sur les opérations de l'exercice et sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce ;
- Le compte de résultat, le bilan et l'inventaire au 30/09/2016.

Puis Madame le Président déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que les rapports et les documents comptables ci-dessus visés ont été adressés aux Associés avec les lettres de convocation et que l'inventaire a été mis à leur disposition au Siège Social dans les délais légaux.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la gérance sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice social clos le 30/09/2016
- Approbation des comptes, affectation et répartition des résultats de cet exercice, quitus à la gérance.
- Questions diverses.

Puis Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Après divers échanges de vue personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30/09/2016 approuve les comptes présentés, ainsi que les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 30/09/2016.

CETTE RÉSOLUTION EST ADOPTEE À L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale statuant sur les résultats de l'exercice clos le 30/09/2016 qui ressortent à un bénéfice de € décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- 40 491.78 € sur le bénéfice au 30/09/2016.

Après affectation du résultat le poste report à nouveau est porté à un montant créditeur de 335 263.78 €.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 17 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par le gérant.

